

Le message de Frère Charles dans Vatican II

Le message de Frère Charles a été repris dans plusieurs décrets du Concile Vatican II. Pour nous limiter, ci-dessous quelques extraits du décret « Ad Gentes », piochés dans le travail de commentaires « Redécouvrir Vatican II »

Décret « Ad Gentes »

« L'activité missionnaire de l'Église »

L'Église est envoyée par le Christ

“L'activité missionnaire possède un lien intime avec la nature humaine elle-même et ses aspirations... Le Christ et l'Église qui rend témoignage à son sujet par la prédication, transcendent tout particularisme de race ou de nation... Le Christ lui-même est la vérité et la voie que la prédication évangélique découvre à tous, en portant aux oreilles de tous ces paroles du même Christ: Faites pénitence et croyez à l'Évangile... car c'est seulement en faisant mourir ce qui est vieux que nous pouvons parvenir à la nouveauté de vie.”

L'œuvre missionnaire

Des milliards d'hommes n'ont pas encore été évangélisés. Aussi la tâche de l'Église est-elle énorme. Il faut que l'Église soit présente dans tous les groupements humains. (10) *“Tous les chrétiens sont tenus de manifester, par l'exemple de leur vie et le témoignage de leur parole, l'homme nouveau qu'ils ont revêtu par le baptême, et la force du Saint-Esprit qui les a fortifiés au moyen de la confirmation...”* Aussi les chrétiens, *“profondément pénétrés de l'Esprit du Christ”*, doivent-ils être présents dans les groupements humains, connaître les hommes qui les composent et au milieu desquels ils vivent, établir avec eux un dialogue sincère et patient, et s'efforcer de laisser briller autour d'eux la lumière évangélique *“qui ramènera leurs frères sous l'autorité du Dieu Sauveur.”* (11)

Présence de la charité

“ Les chrétiens doivent donc travailler, ils doivent collaborer avec tous les autres... ” et prendre une part active à l'amélioration des conditions de vie. *“Ils doivent se dévouer avec un soin spécial à l'éducation des enfants et des jeunes au moyen d'écoles de toutes sortes... C'est un service de très haute valeur pour les hommes, surtout pour les nations qui montent...”*

Mais l'église ne veut en aucune manière s'ingérer dans le gouvernement de la cité terrestre. Elle ne revendique pour elle-même d'autre titre que celui d'être au service des hommes, Dieu aidant, par sa charité et son service fidèle." (12)

La formation de la communauté chrétienne

Par le sacrifice eucharistique la communauté chrétienne devient signe de la présence de Dieu, témoigne du Christ et marche dans la charité. La communauté des fidèles, pénétrée de l'esprit évangélique, pourvoit elle-même à ses besoins. Des écoles valables, et des associations faciliteront l'apostolat des laïcs et l'exercice de la charité. *"Les chrétiens venus de tous les peuples et rassemblés dans l'Église doivent vivre pour Dieu et le Christ selon les usages et le comportement de leur pays, pour cultiver vraiment et efficacement, en bons citoyens l'amour de la patrie, pour éviter cependant de manière absolue le mépris à l'égard des races étrangères, le nationalisme acerbe, et promouvoir l'amour universel des hommes."*

Enfin le décret insiste sur la nécessité d'introduire la vie religieuse sous ses diverses formes, dans les jeunes églises. *"La vie contemplative relevant du développement complet de la présence de l'Église, il faut qu'elle soit instaurée partout dans les jeunes églises."* (18)

Les églises particulières

L'activité missionnaire des jeunes Églises

La présence active des laïcs est indispensable: ils appartiennent aussi au Christ, tout dans leur vie et leurs actions nouvelles (après leur baptême) doit, dans le Christ, être soumis à Dieu afin que Dieu soit tout en tous. *"Leur principal devoir c'est le témoignage du Christ... Il faut donc qu'apparaisse en eux l'homme nouveau créé selon Dieu dans la justice et la sainteté véritable."* Ils doivent exprimer cette nouveauté de vie dans leur milieu social et culturel afin de les transformer. *"Ils doivent se joindre à leurs concitoyens avec une charité sincère, afin que, dans leur comportement apparaisse un nouveau lien d'unité et de solidarité universelle, puisé dans le mystère du Christ."* Ils doivent aussi répandre la foi du Christ autour d'eux.

L'apostolat des laïcs est difficile et grandement estimable. Les ministres de l'Église auront à cœur de les former, de les instruire profondément dans le mystère du Christ. (21) *"La semence qui est la parole de Dieu venant à germer dans une bonne terre... portera un fruit abondant... Les jeunes églises enracinées dans le Christ... empruntent aux coutumes et aux traditions de leurs peuples, à leur sagesse, à leur science... tout ce qui peut contribuer à manifester la Gloire du Créateur..."* On examinera comment la philosophie et les sagesse des peuples peuvent s'accorder avec les mœurs chrétiennes, mais *"toute apparence de syncrétisme et de faux particularisme sera repoussée."* (22)

Les missionnaires

Quand Dieu appelle, l'homme doit répondre et s'attacher tout entier à l'œuvre de l'Évangile. *“Mais cette réponse ne peut être donnée qu'à l'invitation et avec la force de l'Esprit-Saint.”* Le missionnaire doit donc être prêt à renoncer à lui-même et à se faire tout à tous. Il doit avoir l'audace de parler comme il le faut, *“sans rougir, du scandale de la Croix. Suivant les traces de son Maître qui est doux et humble de cœur... il doit rendre témoignage à son Seigneur et même, si c'est nécessaire, jusqu'à l'effusion du sang.”* (24)

La formation des missionnaires

Pénétré d'une foi vive et d'une espérance inébranlable, le missionnaire doit être un homme de prière... Par l'esprit de sacrifice, il doit porter en lui l'état de mort de Jésus, afin que la vie de Jésus opère en ceux à qui il est envoyé.” Le missionnaire continuera ainsi la mission du Christ sous l'autorité hiérarchique de l'Église. (25)

La Coopération

“L'Église étant tout entière missionnaire, et l'œuvre de l'évangélisation étant le devoir fondamental du peuple de Dieu, le Saint Concile invite tous les chrétiens à une profonde rénovation intérieure, afin qu'ayant une conscience vive de leur propre responsabilité dans la diffusion de l'Évangile, ils assument leur part dans l'œuvre missionnaire auprès des païens.” (35) Tous les fidèles, quels qu'ils soient, *“sont tenus de coopérer à l'expansion et au développement de son Corps, pour l'amener le plus vite possible à sa plénitude... Tous les fils de l'Église doivent avoir une vive conscience de leur responsabilité à l'égard du monde, nourrir en eux un esprit véritablement catholique et dépenser leurs forces pour l'œuvre de l'évangélisation.”* Et cela, en vivant leur foi chrétienne le mieux possible.

Références : « Redécouvrir Vatican II », travail de Paulette Leblanc publié sur le site : Spiritualite.chretienne.com/Vatican2/concile.html

Les extraits du texte conciliaire sont en italique, et les commentaires en caractères normaux.